



Rupture du contrat de mon mandant pour accusation fausse

Par **Kou**, le **29/03/2020** à **15:48**

Bonjour

Je suis auto entrepreneur immobilier pour une agence celle ci m impose un secteur géographique or de 1a ville où est situé l'agence et m'impose des permanences horaires (salariat déguisé) sur mon contrat qui nous lie aucun secteur géographique n'est imposé , mon activité en prend un coup, mais l'agence ne veut rien savoir après avoir fait comprendre à la responsable d'agence mon mécontentement celle ci m'a envoyé un LRAR pour deloyance car j'ai juste renseigné une cliente par courtoisie sur les différentes agences qui étaient situé dans la ville .

Elle a donc mis un fin à notre collaboration sans indemnités // sans préavis.

Que dois je faire svp' ?

merci pour votre aide

ps: celle ci a fait jouer la clause de non concurrence je me retrouve donc dans l'interdiction de travailler dans' le secteur géographique soit 7kms autour de l'agence pendant 2 ans .

bon courage à vous tous pour cette période difficile , prenez soins' de vous et de vos proches

Par **Visiteur**, le **25/04/2020** à **21:58**

Juste pour faire remonter votre question en visibilité, en espérant pour vous une réponse
Merci de la part de Legavox, d'être venu.